

PALMOSA
RESIDENCE - SERVICES POUR SENIORS VALIDES

NOS TARIFS COMPLETS – Année 2017

ACHAT	STUDIO		F1		2 PIECES	
DE PARTS SOCIALES DONNANT JOUISSANCE	DE	A	DE	A	DE	A
	45 000 €	55 000 €	80 000 €	90 000 €	100 000 €	120 000 €

OCCUPATION	STUDIO	F1	2 PIECES
INDEMNITE MENSUELLE D'OCCUPATION	Environ 450 €	Environ 550 €	Environ 700 €

CHARGES TRIMESTRIELLES	STUDIO	F1 et 2 PIECES
	1 086,00 €	1 629,00 €

➤ Ces charges comprennent le chauffage, les charges générales de gestion de la Résidence, ainsi que les frais fixes des différents services décrits. Elles s'entendent par trimestre d'avance et sont dues même en l'absence de tout usage.

➤ L'eau, chaude et froide, et l'électricité sont en supplément et facturées sur compteurs individuels.

REPAS	Plat du jour	Plat du jour et fromage ou dessert	Menu complet (entrée, plat garni, fromage et dessert)
TARIF	11,75 €	13,75 €	15,25 €

TARIFS DIVERS

Chambres d'hôtes (1 nuitée)		Homme d'entretien	Minibus	Parking sécurisé	Laverie automatique	
1 personne	2 personnes	Par 1/2 heure	1 voyage	Par trimestre	Lavage	Séchage
21,75 €	27,75 €	7,00 €	1,00 €	66,00 €	3,00 €	2,00 €

ESTIMATION D'UN BUDGET MENSUEL

Nous vous proposons sur ce tableau d'estimer un budget mensuel à PALMOSA (* = estimations moyennes), selon la formule choisie (achat des parts ou occupation seule) et le type d'appartement, afin de le comparer à vos dépenses pour votre domicile actuel. Portez dans la dernière colonne les divers montants et effectuez la comparaison :

FORMULE DEPENSES	STUDIO		F1 ou 2 PIECES		Comparez avec votre domicile
	ACHAT	OCCUPATION	ACHAT	OCCUPATION	
INDEMNITE D'OCCUPATION *		450 €		De 550 à 700 €	
CHARGES (chauffage compris)	362 €	362 €	543 €	543 €	
EAU / ELECTRICITE *	43 €	43 €	58 €	58 €	
TAXE D'HABITATION + REDEVANCE TV*	37,50 € + 9,50 €	37,50 € + 9,50 €	47,50 € + 9,50 €	47,50 € + 9,50 €	
TAXE FONCIERE *	44 €		66 €		
ORDURES MENAGERES *		12 €		18 €	
APPELS DE FONDS	25 €		36 €		
TOTAUX (estimations)	521 €	914 €	760 €	1226 à 1376 €	

IMPORTANT : Ces informations sont données à titre purement indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de notre part.